Lettre Ouverte

Monsieur le directeur interrégional des services pénitentiaires de Dijon,

L'entente intersyndicale de Joux-la-Ville a entendu votre demande de mettre en place un dialogue constructif. Nous souhaitons également parvenir à une sortie de crise. Afin de démontrer notre volonté d'établir un dialogue dans de bonne condition, nous avons convenu de suspendre temporairement le mouvement de contestation.

Néanmoins nos attentes restent fortes et il nous semble important de rappeler celles-ci ainsi que certains éléments de contexte pour préparer cette rencontre dans les meilleures conditions.

Après nos nombreuses et infructueuses tentatives d'établir une communication avec le chef d'établissement nous en sommes arrivés à la situation actuelle. Si nous avions dû décider des suites à donner, uniquement en fonction de l'échange insupportable que nous avons eu avec la direction de l'établissement hier, mardi, nous vous prions de comprendre que nous aurions durci le mouvement.

Comme nous l'avons évoqué précédemment nous n'avons plus aucune confiance en ce personnage qui crie au mensonge et à la désinformation, mais qui refuse obstinément d'avoir recours à un outil d'enregistrement et de transcription.

Vous conviendrez, nous l'imaginons, que cette situation sera à terme, très problématique.

Par ailleurs, il semblerait que les modalités d'organisation de la réunion ne soient pas conformes à nos attentes et qu'il y ait eu une mauvaise compréhension quelque part.

Nous attendons que seuls les représentants choisis par l'entente intersyndicale parmi ses membres élus soit reçus pour échanger de notre plateforme revendicative.

Nous refusons la rencontre telle qu'elle nous a été présentée, à savoir un groupe de travail, ayant pour sujet une modification de l'organisation du service et accessoirement une partie de la plateforme revendicative. De surcroit, au regard de la difficulté à organiser des relèves pour tous, ce fonctionnement revient à sélectionner un auditoire dont les participants seront choisis par la direction sur une liste d'une trentaine de volontaires.

A ce jour, il s'agit de la seule proposition qui nous a été formulée, nous considérons donc cela comme un raté de plus de la direction locale, mais attendons une proposition de rencontre formalisée par écrit et conforme à nos attentes.

D'après les informations dont nous disposons, vous avez choisi d'envoyer la directrice des ressources humaines afin de discuter avec nous de notre plateforme revendicative.

Nous sommes usés des discussions stériles avec la direction de l'établissement. Nous ne souhaitons pas d'une énième réunion dans laquelle notre interlocuteur prend des notes et dit qu'il reviendra vers nous plus tard.

Cette situation dure depuis des mois, nous avons déjà eu l'occasion de vous rencontrer ainsi que plusieurs responsables de la DISP pour vous faire part des différentes problématiques. Nous nous attendons à sortir de cette réunion avec des solutions concrètes.

Nous attendons des réponses et des avancées tangibles et réelles sur l'ensemble de notre plateforme revendicative.

- Comment comptez-vous abonder l'établissement en personnels, titulaires ; élèves ; stagiaires ? A quelles échéances et dans quelles proportions ? Quelles sont les demandes qui ont été formalisées et celles qui le seront ? A quoi peut-on s'attendre ?
- Comment comptez-vous régulariser les reliquats d'heures supplémentaires qui s'accumulent et pénalisent autant l'intérêt collectif que les portefeuilles des agents ? Quel est le plan d'épurement des reliquats qui va être mis en place ; mise en paiement ; diminutions ; dates ; délais ?
- Dans l'attente d'être pourvu en effectif suffisant, quelles sont les modalités pour traverser la crise ; limitation des missions et des chantiers extérieurs ; limitation des formations non-essentielles à la sécurité de l'établissement et des personnels ?
- Les sanctions distribuées généreusement sans avertissement préalable depuis 5 mois maintenant, ont-elles été supprimées? Quels sera désormais la politique de management appliquée? Nous demandons de la bienveillance dans la politique de management. Nous considérons que dans un contexte RH dégradé, les personnels, dans leur vie sociale, familiale et professionnelle, sont soumis à rude épreuve. En conséquence de cela nous demandons à ce que toutes sanctions soient forcément précédées d'un avertissement oral et d'un dialogue.
- Les 1/30èmes appliqués sur le même principe ont-ils été remboursés ? L'application de trentième et la distribution de DE stigmatisantes, alors que dans le même temps, des largesses ont été prises avec la règlementation sur le temps de travail et que les reliquats RH n'ont pas été régularisés, ne sont pas entendables.
- Nous demandons à être destinataire de l'organigramme de référence de l'établissement complet et à jour. Nous demandons quel sera le planning du groupe de travail sur les organigrammes de référence et appliqué; date de début; date de fin; nombre de rencontres.
- Nous demandons un état exhaustif de la spécialité AICS à Joux la Ville. Quels sont les personnels de détention formés et présents sur la structure ? Quel est le plan et les actions de formation des agents de détention prévus pour redynamiser le projet ? Dans l'attente d'avoir surmonté les difficultés RH, comment s'assurer de la collecte, de la remontée, de l'échange et du traitement des informations et observations terrain ? Comment s'assurer du maintien en condition opérationnelle de l'observation et de la collecte de premier niveau ?

Vous l'aurez compris, en sursoyant notre action, nous faisons l'effort de démontrer notre volonté d'apaisement et faisons preuve de respect à l'égard de la rencontre que vous avez organisé.

Vous comprendrez également que nous nous sentirions trahis si nous n'avions rien de concret à présenter aux personnels à l'issue de la réunion.

Nous savons compter sur votre engagement et, dans l'attente de réponses de votre part, nous vous prions de bien vouloir agréer nos respectueuses salutations.

L'entente intersyndicale, le 13 septembre 2023





